

La société FAC-JD propose une formation de 7 heures

A **PARIS** le 26 juin 2014 de 9h à 17h 30

&

A **AIX EN PROVENCE** le 27 juin 2014 de 9h à 17h 30

Formation Professionnelle

SOCIETES CIVILES : UNE APPROCHE JURIDIQUE ET FISCALE PRATICO-PRATIQUE...

« Fini la théorie, place à la pratique »

Co-animation

STEPHANE PILLEYRE



JEAN PASCAL RICHAUD



SOCIETES CIVILES : UNE APPROCHE JURIDIQUE ET FISCALE PRATICO-PRATIQUE...

« Fini la théorie, place à la pratique »

Formation professionnelle

Durée =

1 jour (7 heures)

Lieux de la formation =

PARIS le 26 juin 2014

AIX EN PROVENCE le 27 juin 2014

Public concerné =

CGPI;
CGP de banque et compagnie d'assurance ;
Notaires ;
Experts comptables ;
Avocats

Objectifs de la formation =

Approfondissement et actualisation des connaissances - Perfectionnement ;
Savoir mettre en pratique les connaissances techniques;

Modalités administratives et financières :

Le prix de la formation est de 330 € (Trois cent trente euros HT), TVA à 20% en plus, soit 396 € TTC.

Ce prix comprend, la participation aux formations, la remise d'une documentation technique, les pauses.

Ce prix ne comprend pas les frais de restauration ni d'hébergement.

Le prix est à régler lors de l'inscription.

Une facture valant convention simplifiée de formation et une attestation de présence sera remise aux participants.

Présentation de la formation

Nombreuses sont les formations offrant aux participants une vue d'ensemble de la Société civile (aspects civils et fiscaux). Pour autant l'approche est souvent théorique et ne permet pas aux praticiens d'apporter tout le conseil qu'il se doit lors de la création ou pendant l'existence de la Société civile.

Si la majorité des praticiens ont compris l'intérêt de la Société civile dans la gestion d'un patrimoine immobilier et/ou financier, la mise en œuvre des préconisations présente parfois quelques limites, faute de connaissances pratiques suffisantes.

Le premier frein dans l'approche de la Société civile réside dans ses statuts. Ils constituent les fondations de la société et pourtant à l'ère du tout gratuit, il n'est pas rare de trouver des statuts de société civile (ou autres) téléchargés gratuitement sur internet et utilisés comme tel.

D'autres statuts auront été rédigés par des professionnels, mais toutes les situations n'ont pas été forcément envisagées.

Enfin, la jurisprudence n'a de cesse d'apporter des précisions quant à l'interprétation des statuts et plus particulièrement des règles supplétives du Code civil.

C'est pourquoi, il est primordial de maîtriser les statuts d'une société civile, de comprendre les points clés, les différentes clauses susceptibles d'y être stipulées afin d'accompagner au mieux les associés (actuels ou futurs).

A ce titre, nous vous proposons de consacrer une partie de la formation sur l'analyse et l'amélioration des statuts en travaillant sur une base de statuts type analysés et commentés avec les formateurs qui proposeront des clauses « types » afin de tenir compte de la situation des associés et des dernières évolutions jurisprudentielles.

Toute société civile réalisant des profits (financiers et immobiliers) est tenue de réaliser une déclaration spécifique. Nous vous proposerons de revenir sur les différents formulaires de déclaration propres à la société civile.

Avant d'aborder en détails, les différentes stratégies basées sur les sociétés civiles, nous reviendrons sur quelques points particuliers tels que :

- Résidence principale et une société civile ?
- Actifs financiers dans une société civile ?
- Cession de l'actif, cession des parts, quelle plus-value ?

Enfin, nous terminerons par un tour d'horizon des différentes stratégies patrimoniales basées sur la société civile. Chacune des stratégies sera abordée dans la perspective de répondre à un objectif particulier tel que :

- La gestion des biens propres dans un régime de communauté
- L'achat d'un bien immobilier en cours d'instance de séparation par un époux commun en biens
- La protection du concubin survivant sur la résidence principale
- L'optimisation de la transmission par l'apport/donation
- Les conséquences de l'assujettissement à l'IS

Tous ces points seront abordés dans le cadre de cette journée de formation d'une durée de 7 heures.

Plan de la formation

THEME I. ANALYSER ET AMELIORER LA REDACTION DES STATUTS

Partie 1. Préambule

- Un Code civil prévoyant des règles supplétives
- Les principaux éléments constitutifs des statuts
- Préambule aux statuts

Partie 2. Les principaux points de vigilance (analyse des statuts type, des dernières jurisprudences et proposition d'un clausier)

- L'objet
- Le montant des apports
- La division du capital
- La modification du capital
- Les droits attachés aux parts
- La responsabilité des associés
- La transmission et la cession des parts sociales
- La gérance
- La gérance

THEME II. COMMENT REMPLIR LA DECLARATION FISCALE N°2072

- Déclaration 2072-C-SD
- Déclaration 2072-E-SD
- Déclaration 2072-S

THEME III. POINTS PARTICULIERS LIES A LA SOCIETE CIVILE

Partie 1. Résidence principale dans une société civile

- Résidence principale et droit viager du conjoint survivant
- Résidence principale et ISF
- Résidence principale et droits de succession

Partie 2. Actifs financiers dans une société civile

- Compte titres ordinaire et redevable de la plus-value
- Contrat de capitalisation et ISF

Partie 3. Cession de l'actif, cession des parts, quelle plus-value ?

- Cession des actifs d'une société civile à l'IR
- Cession des parts sociales d'une société civile à l'IR
- Cession des actifs d'une société civile à l'IS
- Cession des parts sociales d'une société civile à l'IS
- La liquidation de la société civile à l'IR

Partie 4. Société civile et immobilier défiscalisant

- Les obligations déclaratives
- Les conséquences d'une séparation

THEME IV. COMPRENDRE ET METTRE EN PLACE LES STRATEGIES D'OPTIMISATION JURIDIQUES ET FISCALES

- Aménager les règles de l'article 1401 du Code civil : les revenus de propres tombent dans la communauté
- La SCI, un palliatif pertinent pour l'achat d'un bien immobilier en cours d'instance de séparation par un époux commun en biens ?
- La protection du concubin survivant sur la résidence principale
- La société civile et les libéralités résiduelles et graduelles
- Optimiser la transmission par l'apport/donation
- Optimiser la transmission par l'acquisition/donation
- Mesurer les conséquences de l'assujettissement à l'IS

Chaque point sera abordé de manière schématique et pratique.

Une documentation pratique complète qui fera la synthèse de la législation, de la jurisprudence et de la doctrine administrative, sera remise aux participants.

Des fichiers Excel, permettant de faire des simulations seront également fournis.

SOCIETES CIVILES : UNE APPROCHE JURIDIQUE ET FISCALE PRATICO-PRATIQUE...

« Fini la théorie, place à la pratique »

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à
FAC Jacques DUHEM
Résidence les Angéliques - 6 bis place du Postillon 63500 ISSOIRE

Participants

NOM	
Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Participera à la formation " SOCIETES CIVILES : UNE APPROCHE JURIDIQUE ET FISCALE PRATICO-PRATIQUE " qui aura lieu

à **PARIS** le 26 juin 2014

à **AIX EN PROVENCE** le 27 juin 2014

Facturation

Entreprise/Société
SIRET
Adresse
CP - VILLE

Montant

Nombre de participants	Prix unitaire TTC	Total TTC
	396 €	

Règlement

Chèque

Virement sur le compte*

* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308 (indiquer le nom du participant dans le libellé)

ATTENTION : L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement, une confirmation vous sera alors adressée par mail.